



CHARTRE SPORTIVE du REIMS METROPOLE HOCKEY

Entraîneurs, Responsables d'équipe, Joueur, Parents

Plaisir - Respect - Loyauté - Solidarité - Fraternité - Engagement

Les entraîneurs s'engagent à

- Assurer la formation des joueurs dans le respect de l'éthique sportive et de la politique définie par le club
- Inculquer aux joueurs le respect des valeurs, des arbitres et l'esprit d'équipe
- Adapter les exigences sportives au niveau des joueurs
- Etre à l'écoute des joueurs pour toutes les questions liées à l'aspect sportif
- Entretenir un dialogue constructif et régulier avec les parents des joueurs
- Faire respecter la présente charte aux joueurs et aux responsables d'équipe.

Les responsables d'équipe s'engagent à

- Encadrer l'équipe qu'il a en charge lors de tous les matchs (championnat, amicaux, tournois) et lors des entraînements
- Organiser tous les aspects liés aux manifestations sportives auxquelles son équipe est engagée
- Etre l'interlocuteur privilégié des parents et des joueurs
- Ne pas s'immiscer dans le domaine sportif
- Demander au préalable l'autorisation pour toute action engageant la responsabilité du club
- Etre loyal envers les dirigeants du club
- Faire respecter la présente charte aux joueurs et aux parents

Le joueur s'engage à

- Participer régulièrement aux entraînements et aux matchs
- Suivre avec sérieux les consignes de l'entraîneur et du responsable d'équipe qui l'encadre
- Respecter les règles du Hockey sur Glace, ainsi que le matériel et les locaux mis à disposition
- Accepter les décisions prises par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement
- Avoir un comportement civique et irréprochable vis-à-vis de ses co-équipiers, entraîneurs, responsable d'équipe, adversaires et de toute personne avec qui, le joueur, peut être en contact dans le cadre de sa pratique sportive
- Adopter une hygiène de vie compatible avec la pratique du Hockey sur Glace
- Représenter avec dignité le R.M.H. dans et en dehors de la patinoire et en adoptant une tenue vestimentaire exemplaire
- Faire respecter la présente charte à leurs parents

Les parents s'engagent à

- Suivre les entraînements et les matchs derrière les plexiglas et ne pas intervenir sans autorisation
- Ne pas rentrer dans les vestiaires à partir de la catégorie U9 (matchs et entraînements)
- Avoir un comportement sportif irréprochable et ne jamais oublier que leur enfant joue au Hockey sur Glace pour leur propre plaisir et non le leur
- Participer à la vie du club
- Accepter le niveau de jeu de leur enfant, ne pas surévaluer leurs possibilités et éviter les projections
- Prendre du recul si une décision concernant leur enfant ne semble pas justifiée, afin de pouvoir en parler calmement avec la personne concernée
- Encourager positivement les performances de leur enfant ainsi que celle des autres joueurs y compris ceux de l'équipe adverse
- Ne prendre aucune initiative pouvant engager la responsabilité du club ou de ses dirigeants
- Faire respecter la présente charte à leur enfant

Pierre-Mary NEGRIER
Président

Ivan BOCK
Directeur Sportif

Damien MOREL
Membre de la Commission Sportive

Reims Métropole Hockey

Complexe Géo André – Avenue François Mauriac – 51100 REIMS

contact@lesphenix.fr